

Après la 11^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement

Les Organes « Nouveaux » de l'UEMOA désormais opérationnels

Trois nouveaux Membres de la Commission, un nouveau Président de la Cour de Justice, tels sont les visages nouveaux avec lesquels il faudra désormais se familiariser dans le cadre du fonctionnement et de la mise en œuvre des chantiers du processus d'intégration de l'UEMOA. Ces personnalités ont été solennellement investies de leur mission, jeudi 1^{er} mars 2007, en présence du Président du Conseil des Ministres de l'UEMOA, Monsieur Jean-Baptiste COMPAORE, Ministre des Finances et du Budget du Burkina Faso. Les Organes issus de la dernière réunion ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement sont donc totalement opérationnels.

« Moi ...je jure, conformément au Traité instituant l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) :

- de bien remplir mon mandat de Commissaire de ladite Union, en toute loyauté et impartialité, en observant les obligations d'indépendance et d'honnêteté de ma charge ;
- de garder le secret des délibérations et des votes ;
- et de me conduire, en tout, en digne et loyal Commissaire de l'UEMOA, dans l'intérêt général de l'Union».

C'est en ces termes que Messieurs Guy Amédée AJANOHOON du Bénin, Christophe Joseph Marie DABIRE du Burkina Faso et Ismaïl Kpandja BINGUITCHA-FARE du Togo ont, la main droite levée, prêté serment en qualité de Membres de la Commission de l'UEMOA.

Devant la Cour de Justice présidée par Monsieur Abraham D ZINZINDOHOUE, son nouveau Président, et en présence de plusieurs personnalités, notamment le corps diplomatique, des membres du Gouvernement burkinabè, les membres de la Commission et de la Cour des Comptes, ainsi que tout le personnel des Organes de l'Union à Ouagadougou, des parents et amis, ils se sont ainsi engagés à servir la cause de l'intégration économique ouest africaine, sous le label UEMOA. C'était le dernier acte des décisions de la 11^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue à Ouagadougou le 20 janvier 2007.

En effet, c'est au terme de l'Acte additionnel N° 01/2007/CCEG/UEMOA, pris le 20 janvier 2007 par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement que Messieurs Guy Amédée AJANOHOON, Christophe Joseph Marie DABIRE et Ismaïl Kandja BINGUITCHA-FARE, ont été nommés Membres de la Commission, succédant, respectivement, à Messieurs Félix Essou DANSOU du Bénin, Frédéric Assomption KORSAGA du Burkina Faso et Tchaa-Kozah TCHALIM du Togo, en fin de mandat.

En recevant ce serment, le Président de la Cour de Justice, entouré de tous les Membres, a tenu à féliciter les nouveaux Commissaires et à insister sur les vertus cardinales dont ils devront être l'illustration au cours de leur mandat, à savoir, la loyauté, la dignité, l'indépendance qui, a-t-il indiqué, « n'est ni un luxe, ni un confort, mais une conduite et une exigence éthique ».

Avant de recevoir le serment des nouveaux Commissaires, la Cour de Justice a procédé à l'installation solennelle de son nouveau Président, Monsieur Abraham ZINZINDOHOUE, élu par les Membres de cet Organe de contrôle juridictionnel, le 22 février 2007. C'est Monsieur Yves Donatien YEHOUESSI, Président de la Cour sortant, qui a installé son successeur. Monsieur YEHOUESSI qui aura dirigé cet Organe depuis sa création en 1995, a saisi l'occasion pour remercier les Autorités de l'Union pour leur confiance et leur soutien pendant les douze années de sa mission et féliciter le nouveau Président. Celui-ci s'est engagé à poursuivre et à approfondir les actions menées par la Cour, afin de consolider et d'ancrer dans notre espace le processus d'intégration et le droit communautaire.



Monsieur Guy Amédée AJANOHOON
du Bénin



Monsieur Christophe Joseph Marie DABIRE
du Burkina Faso



Monsieur Ismaïl Kpandja BINGUITCHA-FARE
du Togo

Il faut rappeler que c'est par Acte additionnel N° 03/2007/CCEG/UEMOA que Monsieur Abraham ZINZINDOHOUE, du Bénin, ainsi que Messieurs Ousmane DIAKITE, du Mali, Hamidou Salifou KANE, du Niger, Dabré GBANDJABA, du Togo et Madame Seynabou Ndiaye DIAKHATE, du Sénégal, ont été nommés Membres de la Cour de Justice de l'UEMOA, au terme du mandat, respectivement de Messieurs Yves Donatien YEHOUESSI, Malet DIAKITE, Youssouf ANY MAHAMAN, Kaledji AFANGBEDJI et Mouhamadou NGOM. Les nouveaux Membres, à l'exception de Madame DIAKHATE dont le mandat court à partir du 10 avril 2007, ont prêté serment le 26 janvier 2007.



Aurevoir les Anciens Bienvenue les Nouveaux

Après les cérémonies d'installation du Président de la Cour de Justice et de prestation de serment des nouveaux Membres de la Commission une cérémonie d'aurevoir aux Membres des Organes sortants et d'accueil des nouveaux Commissaires, a été organisée. Elle a été l'occasion de rendre un hommage mérité à ceux qui ont, pendant leur mandat, apporté leur contribution à l'édification de l'espace communautaire, dans le cadre des chantiers conduits par l'UEMOA.



A cette occasion, Monsieur Frédéric Assomption KORSAGA, Commissaire sortant, précédemment chargé du Département des Politiques Economiques, au nom de ses collègues Félix Essou DANSOU du Bénin, précédemment chargé du Département du Développement Rural et de l'Environnement et Tchaa-Kozah TCHALIM du Togo, chargé de l'Aménagement du Territoire Communautaire, des Infrastructures, des Transports et des Télécommunications, a remercié les Chefs d'Etat de l'Union pour la confiance et l'appui dont ils ont tous, chacun à son niveau, bénéficiés. Il s'est également félicité de la collaboration de tous les Membres et du personnel des Organes, avant de rappeler le chemin parcouru par l'Union depuis sa création et d'inviter les nouveaux Commissaires à persévérer dans l'approfondissement de ce vaste chantier de l'intégration, afin de le rendre plus visible par les populations.





Monsieur Christophe Joseph Marie DABIRE, au nom de Messieurs Guy Amédée AJANOHOUN et Ismaïl Kpandja BINGUITCHA-FARE, s'est félicité de l'accueil dont ils sont l'objet de la part des Organes de l'Union avant de renouveler leur engagement à ne pas décevoir la confiance placée en eux.

Le Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Soumaïla CISSE a, pour sa part, loué les qualités de pionniers de l'intégration, l'enthousiasme et l'engagement pour la construction d'une Afrique débarrassée de la misère et de la pauvreté des Commissaires Félix Essou DANSOU, Frédéric Assomption KORSAGA et Tchaa-Kozah TCHALIM. Il a, en outre, salué l'expérience des trois nouveaux Commissaires, Messieurs Guy Amédée AJANOHOUN, Christophe Joseph Marie DABIRE et Ismaïl Kpandja BINGUITCHA-FARE, qui les prédisposent à une contribution couronnée de succès dans l'édification des chantiers du processus d'intégration de l'UEMOA.

Des cadeaux souvenirs ont été remis aux Membres sortants des Organes de l'Union, à savoir le Président et les Membres du Cour de Justice et les trois Commissaires de l'UEMOA.

Nous vous proposons, dans leur intégralité, les interventions prononcées au cours de cette cérémonie d'aurovoir et d'accueil des Membres des Organes de l'Union.

Allocution de Monsieur Frédéric Assomption KORSAGA, au nom des Commissaires sortants



Prenant la parole au nom du Commissaire Félix DANSOU, chargé du Développement Rural et de l'Envi-

ronnement, du Commissaire Tchaa-Kozah TCHALIM, Chargé de l'Aménagement du Territoire Communautaire, des Infrastructures, des Transports et des Télécommunications, et en mon nom personnel, je voudrais, Monsieur le Président, au moment où nous quittons la Commission, après avoir accompli nos mandats respectifs au service de l'intégration régionale, vous remercier pour tout le soutien que vous nous avez apporté durant notre séjour. Ces remerciements s'adressent également à Monsieur le Président de la Cour de Justice, à nos collègues Commissaires, à Mesdames et Messieurs les Membres des Organes, et à Mesdames et Messieurs les agents des Organes de l'Union, notamment ceux de la Commission avec lesquels nous avons, à des degrés divers, collaboré de manière harmonieuse pour le succès de notre mission.

La première décennie de la mise en place du schéma d'intégration de l'UEMOA a été surtout consacrée à l'élaboration des politiques et programmes entrant dans le cadre de la réalisation des objectifs économiques, sociaux et sectoriels définis dans le Traité instituant l'UEMOA et dans les différents protocoles additionnels. Sur le plan conceptuel, les résultats obtenus sont satisfaisants et méritent d'être salués.

Après cette phase, il devenait urgent d'établir une cohérence interne entre ces politiques et programmes et de définir le mode opératoire qui devrait permettre de les transformer en actions concrètes et visibles afin de susciter l'adhésion des populations à l'intégration régionale. Ainsi est né le Programme Economique Régional (PER) qui est un concentré d'actions prioritaires, constituant un pas décisif dans le sens de l'approfondissement de l'intégration. Ce premier essai, inédit dans l'histoire de l'intégration en Afrique, a bénéficié du concours de tous les Organes et institutions spécialisées autonomes de l'Union. Il a été un succès





et a fait l'objet d'une table ronde des bailleurs de fonds, organisé en novembre dernier à Dakar.

Cette table ronde, qui a réuni les plus importants bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux de la communauté financière internationale, a permis de recueillir des intentions de financement d'un montant de 2438 milliards de FCFA, dépassant de manière substantielle, le besoin de financement à rechercher. A ce stade, le défi à relever est très grand et les efforts attendus très importants. Ce défi et ses efforts concernent à la fois les Etats membres, les Organes et institutions de l'Union. Il s'agira principalement de transformer l'essai en réalisations concrètes dans l'intérêt des populations laborieuses de l'Union. Nous voudrions saisir cette occasion également pour remercier le Gouverneur par intérim de la BCEAO, le Président par intérim de la BOAD et leur personnel qui nous ont fortement appuyé et qui ont contribué à ce succès.

Monsieur le Président, Messieurs les Membres des Organes

Nous avons les aptitudes pour relever ce défi parce que nous avons la capacité de fournir les efforts requis. Ce ne sera pas facile mais avec l'abnégation au travail qui a toujours caractérisé les membres, le personnel des organes et institutions communautaires, nous sommes convaincus que la réussite sera au bout de notre entreprise commune. Cette conviction est confortée par la confiance que nous plaçons aux Commissaires entrants qui, par le sang nouveau qu'ils apportent, joueront un rôle

déterminant dans la dynamique nouvelle que vous voulez, Monsieur le Président, donner à l'intégration régionale. Leur longue expérience et les importantes fonctions qu'ils ont occupées antérieurement, constituent un gage de succès.

C'est, ici, le lieu pour nous de les féliciter pour leur nomination par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement à ces postes d'engagement et de combat pour l'intégration régionale. Nous les encourageons également à ne ménager aucun effort pour faire face aux multiples adversités qu'ils sont appelés à rencontrer dans l'exercice de leurs fonctions. Nous sommes sûrs qu'ils n'auront aucune difficulté à s'insérer au sein de la Commission et qu'ils trouveront en son sein une famille unie et entièrement disponible, prête à les aider à réussir leur mission.

Monsieur le Président du Conseil des Ministres de l'Union

Nous saisissons l'occasion qui nous est présentement offerte pour vous demander de remercier les Membres du Conseil des Ministres avec lesquels nous avons travaillé en parfaite harmonie au cours de nos mandats

respectifs. Leur engagement et leur dévouement pour le processus d'intégration ainsi que la compréhension mutuelle qui a animé nos travaux ont permis la prise de décisions judicieuses qui ont favorisé le renforcement de l'intégration régionale.

Nos remerciements vont, en particulier, à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui a pris à cœur le schéma d'intégration de l'UEMOA, faisant de celui-ci, le modèle d'intégration le plus avancé sur le continent africain. Nous souhaitons que cette flamme de l'intégration régionale qu'ils entretiennent rigoureusement ne s'éteigne jamais et qu'elle soit de plus en plus vive.

Nous voudrions présenter nos remerciements les plus sincères à leurs Excellences Messieurs les Présidents de la République du Bénin, du Burkina Faso et de la République Togolaise, pour l'insigne honneur qu'ils nous ont fait en nous permettant de participer à cette exaltante et passionnante œuvre de construction d'une union économique et monétaire. L'expérience que nous en avons retirée, soyez en sûrs, sera mise au service de la promotion de l'intégration régionale partout où nous nous retrouverons.



A Monsieur le Président Blaise COMPAORE, actuel Président en exercice de l'UEMOA, nous voudrions présenter nos félicitations les plus sincères pour cette énorme responsabilité que ses pairs lui ont confiée. Nous formulons le vœu le plus ardent que ce mandat comme le tout premier mandat qu'il a exercé en 1996 aux premiers pas de notre Union soit marqué du sceau d'une dynamique nouvelle visant à faire entrer l'UEMOA dans sa phase de maturité.

A vous Monsieur le Président de la Commission, aux Commissaires et à tout le personnel de la Commission, nous vous encourageons et vous soutenons dans la poursuite de l'œuvre commune d'édification d'une union économique et monétaire, engagée en 1994.

Je terminerai mon propos en disant tout simplement et une dernière fois, un grand merci à vous tous parents, amis et connaissances pour votre soutien et votre présence à cette cérémonie de ce jour.

Merci de votre aimable attention.

**Allocution de Monsieur
Christophe Joseph Marie
DABIRE, au nom des
nouveaux Membres de la
Commission**



Vous devinez, sans doute, la très vive émotion que je ressens, en ce moment où je prends la parole, non seulement à cause de la solennité de la présente cérémonie, mais encore et surtout, parce que je la prends aussi au nom de mes chers amis et collègues, Guy Amédée AJANOOUN du Bénin et Ismaïl Kpandja BINGUITCHA-FARE du Togo.



Je voudrais donc tout d'abord les remercier de m'avoir fait l'honneur d'être leur porte parole auprès des plus Hautes Autorités de l'Union réunies pour la circonstance.

En nous appelant aux fonctions de Commissaire de l'UEMOA, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, Organe suprême de notre Union, nous a fait l'insigne honneur de nous assigner la lourde mission d'apporter notre modeste contribution à la construction de l'intégration économique régionale, au sein des Organes de l'UEMOA. En ces moments, où nous prenons officiellement nos fonctions, nous tenons à formuler l'expression de notre profonde gratitude à l'endroit des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA qui ont bien voulu nous confier ces responsabilités que nous apprécions à leur juste valeur. Je voudrais également exprimer notre déférente reconnaissance aux illustres Chefs d'Etat du Bénin, Son Excellence Dr Thomas Boni YAYI, du Burkina, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE et du Togo, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, pour avoir placé leur confiance en nous, en proposant à leurs pairs de nous investir en qualité de Commissaires de l'UEMOA.

Monsieur le Président du Conseil des Ministres de l'UEMOA,
Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA
Honorables invités

En prêtant serment ce matin devant la Cour de Justice de notre Union, nous avons pris l'engagement de servir l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine avec loyauté et abnégation. Par cet acte, nous venons d'intégrer un des Organes de notre Union.

A vous, Membres des Organes de l'UEMOA - à savoir, le Conseil des Ministres, la Commission, la Cour de

Justice, la Cour des Comptes ; mais également le Comité Interparlementaire, la Chambre Consulaire Régionale, la BCEAO et la BOAD -, vous qui nous acceptez parmi vous et qui nous en donnez la preuve, à travers la présente cérémonie, je dis merci au nom des Collègues et j'émetts le vœu que vous nous accompagniez tout au long de notre mandat.

Nos considérations vont ensuite à l'endroit de tous ceux qui nous ont précédés dans ce chantier passionnant de l'intégration économique régionale de l'UEMOA, particulièrement aux Commissaires sortants, pour l'œuvre qu'ils ont accomplie avec abnégation et compétence. Pour notre part, nous nous engageons sans aucune réserve à poursuivre et à approfondir leur œuvre et surtout, à ne pas décevoir l'espérance que représente l'UEMOA pour les populations de la sous région, sur la voie de l'amélioration de leurs conditions de vie.

MERCI enfin à vous, fonctionnaires et agents des différents Organes de l'Union, à vos postes respectifs, qui nous accueillez dans cette grande famille de l'intégration. Je ne doute pas qu'avec vous, nous ferons de prime abord et avec succès, l'expérience de l'intégration « in vivo ». Guy Amédée, Ismaïl Kpandja et moi-même, comptons beaucoup sur la pleine collaboration de vous tous, collectivement, de chacune et de chacun d'entre vous, individuellement, pour réussir, ensemble, l'édification de ce nouvel espace qu'est l'UEMOA. Il en va de la survie de nos Etats et de l'avenir de notre continent, dans le nouvel environnement impitoyable de la mondialisation.

Je puis vous assurer que nous restons attentifs à vos suggestions et, surtout, garderons nos portes toujours ouvertes, pour vous écouter.

Vive l'intégration économique régionale
Vive l'UEMOA
Je vous remercie de votre aimable attention.

**Discours de Monsieur Soumaïla
CISSE, Président de la
Commission**



C'est un réel plaisir, pour moi, de prendre la parole après les Commissaires Frédéric Assomption KORSAGA et Christophe Joseph Marie DABIRE, pour vous souhaiter, à mon tour, une cordiale bienvenue, au siège des Organes de notre Union.

Cette cérémonie qui consacre le renouvellement des Membres de la Commission et de la Cour de Justice est si importante dans la vie de notre institution, que je considère comme un privilège, votre présence si massive, en cette solennelle circonstance. Permettez-moi, de vous en remercier très sincèrement !

Messieurs les Ministres
Honorables invités
Mesdames, Messieurs

Je voudrais souhaiter, à mon tour, en votre nom à tous, aux Commissaires :

- Guy Amédée AJANOHOUN,
- Christophe Joseph Marie DABIRE,
et

- Ismaël Kpandja BINGUITCHAFARE, la bienvenue et, leur adresser mes félicitations pour la confiance ainsi placée en eux.

Permettez-moi, également, d'adresser:
- Au Président Abraham ZINZINDOHOUE,
- A l'Avocat général Dabré GBANDJABA,
- Aux Juges Ousmane DIAKITE et Hamidou Salifou KANE, mes chaleureuses félicitations.

Vous êtes tous, les bienvenus, dans cette si accueillante grande famille UEMOA !

Messieurs les Ministres
Honorables invités
Mesdames, Messieurs

S'ils sont là, Commissaires ou Juges, chacune ou chacun, au titre de son pays, ces hommes et ces femmes de valeur, ont désormais, un seul horizon : le territoire communautaire que constituent les 8 pays de notre Union.

Tous, sont, en effet, désormais, à la fois : béninois, burkinabè, ivoiriens, bissau-guinéens, maliens, nigériens, sénégalais et togolais.

Monsieur le Président du Conseil des Ministres

Messieurs les Ministres
Honorables invités
Mesdames, Messieurs

Je voudrais saluer ici, solennellement, l'action de nos prédécesseurs, de tous nos prédécesseurs : ces femmes et ces hommes de conviction qui ont porté l'Union sur les fonts baptismaux et lui ont assuré ses premiers pas.

Font partie de cette génération, ceux qui, aujourd'hui, se retirent, avec honneur et dignité. Au nom des Membres des Organes de l'Union, je leur adresse nos sincères remerciements pour leur action déterminante en faveur de l'intégration.

Je dis, ainsi : merci, du fond du cœur :

- au Commissaire Félix Essou DANSOU,

- au Commissaire Frédéric Assomption KORSAGA,

- au Commissaire Tchaa-Kozah TCHALIM;

- Au Président Yves YEHOUESSI,

- Au Premier Avocat Général Malet DIAKITE,

- A l'Avocat Général Kalédji AFANGBEDJI, et,

- Au Juge Youssouf ANY MAHAMAN.

S'associer à moi, pour ces chaleureux remerciements les Commissaires BARROS, TAMPONE, SAKHO, et BRO GREBE. Au nom de tous, je vous félicite pour le travail accompli.

Chers collègues
Chers collaborateurs

Il y a quatre ans, le destin me menait vers la Commission de l'UEMOA. Je suis heureux et fier d'avoir rencontré des hommes et des femmes engagés. Ensemble, nous avons relevé des défis, beaucoup de défis, et ils furent nombreux ! Vous avez tous, ainsi chers collègues, brillamment contribué à l'avancée de notre projet communautaire. Notre bilan est positif car, forgé par un "excellent esprit", un "esprit de réalisme et d'enthousiasme".

Je me souviens encore, des enrichissants débats que nous avons eus, des heureuses initiatives que nous avons prises, et, des brillants succès remportés. Je garde de notre collaboration et de nos nombreux échanges aussi bien professionnels que personnels, de bons souvenirs, de très bons souvenirs. Vos actions et suggestions m'ont, en effet, permis de prendre la mesure, chers amis, de votre engagement au service d'une passion, notre passion commune : l'intégration.

Ce riche bilan, à l'image du succès du Programme Economique Régional, est le fruit de nos efforts individuels et de notre esprit collectif.

Chers collègues, vous, qui avez eu l'honneur et le prestige de servir l'Union, avec distinction et dévouement, nous souhaitons que, partout, vous puissiez défendre et surtout, faire triompher, les idéaux de l'intégration. Je suis convaincu, que vous êtes, et, pour toujours, nos ambassadeurs !



En chœur, avec tous vos amis, collègues et collaborateurs, ici présents, nous vous souhaitons, chers amis, plein succès dans tout ce que vous entreprendrez !

Nombreux sont, en effet, ceux qui veulent monter à cette tribune, pour vous dire, de vive voix, et très solennellement, leur estime et leur reconnaissance.

J'en veux pour preuve, l'ampleur et la qualité de la brillante assemblée ici, réunie. Il s'agit de vos collaborateurs, bien sûr, et de l'ensemble des personnels de la Commission dont vous connaissez mieux que quiconque, l'attachement, la compétence et le dévouement. Me faisant, aujourd'hui, leur interprète, vous me permettrez de dire, un mot à l'endroit de chacun d'entre vous.

Nous remercions le Commissaire Félix Essou DANSOU. Nous l'appelons respectueusement Doyen. Doyen, nous te saluons :

- pour ta sagesse,
- pour ta jovialité exceptionnelle,
- pour ta simplicité,
- pour ta gentillesse et ta générosité,
- pour ta tolérance et,
- pour ta sympathie !

Merci Doyen !

Nous remercions le Commissaire Tchaa-Kozah TCHALIM. Nous t'appelons affectueusement Papy. Nous te saluons :

- pour ta simplicité,
- pour ta sagesse,
- pour ta perspicacité,
- pour ta sympathie,
- pour ta tolérance et,
- pour ta compréhension !

Merci Papy !

Nous remercions le Commissaire Frédéric Assomption KORSAGA. Nous t'appelons amicalement Fred, et souvent « le Boss ! ». Nous te saluons :

- pour ta chaleur,
- pour ton originalité,
- pour ton sens critique,
- pour ta bonne humeur et ta souplesse,
- pour ton fair-play,
- pour ta vivacité,
- pour ton sens de l'humour et,
- pour ta jovialité exceptionnelle !

Merci Frédéric... !

Monsieur le Président du Conseil des Ministres

Messieurs les Commissaires

Madame, Messieurs les Juges

Messieurs les Conseillers à la Cour des Comptes

Chers collaborateurs

Treize ans, se sont écoulés depuis la naissance de l'UEMOA : nous sommes tous, très fiers des étapes capitales qui ont été franchies. Au cours de ces années de travail et d'abnégation, beaucoup d'hommes et de femmes ont contribué à faire progresser l'idée de l'intégration. Je salue leur action et leur mérite.

Aujourd'hui, en effet, le processus d'intégration a permis à l'Union de passer à la phase de concrétisation de nos projets et programmes, en vue de résoudre les problèmes quotidiens des populations et d'améliorer leurs conditions de vie.

En démontrant ainsi, que l'Union représente incontestablement, pour eux, une valeur ajoutée, nous sommes sûrs d'obtenir, leur adhésion. C'est l'occasion pour moi, de remercier vivement les partenaires au développement qui nous font confiance et nous gratifient de leur soutien.

Honorables invités

Mesdames, Messieurs

Tout ce qui est grand, se réalise avec une claire vision, doublée d'enthousiasme et d'engagement. Permettez-moi, à cet effet, de saluer les Hautes Autorités de l'Union pour leur clairvoyance, leur volonté politique sans cesse réaffirmée, et, leur constant soutien, en vue de la concrétisation de l'intégration dans notre sous-région.

C'est le lieu de renouveler toutes nos félicitations à Son Excellence Monsieur Blaise Compaoré, Président du Faso, pour la confiance de ses pairs, à travers la Présidence en exercice de l'UEMOA, de la CEDEAO et de l'Autorité du Bassin de la Volta.

Je salue, par la même occasion, l'action déterminante du Président Mamadou TANDJA, qui, au cours de ses mandats successifs, a permis à l'Union de réaliser d'importants pas dans le sens du progrès.

Chers collaborateurs

Pour poursuivre cette grande œuvre, mériter la confiance de nos Etats et, réaliser nos ambitieux objectifs, il est nécessaire d'avoir un Exécutif doté d'une bonne vision et d'un bon leadership.

Les yeux de nos concitoyens sont, en effet, constamment braqués sur Ouagadougou, le siège de nos Organes ; leur cœur vibre au rythme des progrès de notre Union.

Nous devons étancher cette soif et concrétiser cette espérance.

Il y va de notre mission et, surtout, de notre devoir de génération.

Courage et bonne chance à tous !

Je vous remercie.



La nouvelle configuration de la Commission

Remise des cadeaux aux Membres des Organes sortants



Au Président sortant de la Cour de Justice, M. Yves Donatien YEHOUESSI.



Au Commissaire précédemment chargé du Département du Développement Rural et de l'Environnement, M. Félix E. DANSOU



Au Commissaire sortant, précédemment chargé du Département des Politiques Economiques, M. Frédéric A. KORSAGA



Au Commissaire sortant, précédemment chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire, des Infrastructures, des Transports et des Télécommunication, M. Tchaa-Kozah TCHALIM

A la suite de la nomination des trois nouveaux Membres de la Commission, le Président de la Commission, Monsieur Soumaïla CISSE, a procédé à une réorganisation des services de la Commission pour tenir compte des nouvelles missions qui lui sont assignées. Principale préoccupation aujourd'hui, pour l'UEMOA, rendre visible le processus d'intégration auprès des populations.

Ci-après, la nouvelle configuration de la Commission de l'UEMOA :

I. PRESIDENCE

Président : Soumaïla CISSE

Le Président de la Commission :

- dirige et coordonne le fonctionnement des services de la Commission ;
- assure la liaison, au plan des politiques générales, avec les Gouvernement et autorités politiques des Etats membres de l'UEMOA, les autres organes de l'Union ainsi qu'avec les institutions spécialisées autonomes et partenaires extérieurs de l'Union ;
- assure la représentation de la Commission dans les relations avec les pays tiers, les organisations et institutions internationales.

La Présidence de la Commission regroupe les services suivants :

- Cabinet
- Direction des Affaires Juridiques ;
- Direction de l'Audit Interne ;
- Direction du Secrétariat de la Commission ;
- Direction de la Communication, de la Documentation et des Archives ;
- Direction des Systèmes d'Information ;
- Bureaux de représentation ;
- Cellule de gestion du Programme Economique Régional ;
- Unité de Programmation Stratégique.

II. DEPARTEMENT DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS (DSAF)

Commissaire : Monsieur Jérôme BRO GREBE

Il supervise, oriente et coordonne les actions de la Commission dans les domaines ci-après :

- Les Ressources Humaines ;
- Le Patrimoine ;
- La sécurité ;
- Les Affaires Générales ;
- Le Budget ;
- Les Fonds Structurels ;
- Les Finances ;
- Le Contrôle Financier ;
- La Trésorerie ;
- La Comptabilité.

Le DSAF regroupe les services suivants :

- Cabinet ;
- Direction des Ressources Humaines ;

- Direction des Affaires Générales et du Patrimoine
- Direction des Fonds et du Budget ;
- Direction du Contrôle Financier
- Direction de la Trésorerie et de la Comptabilité ;
- Unité des Missions et Voyages .

III. DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME (DATC)

Commissaire : Ibrahim TAMPONE

Il supervise, oriente et coordonne les politiques sectorielles communes de l'Union, dans les domaines ci-après :

- L'aménagement du territoire communautaire ;
- Les infrastructures et systèmes de transport ;
- La facilitation des services de transport ;
- La promotion des secteurs de transport ;
- La promotion du tourisme.

Le DATC regroupe les services suivants :

- Cabinet ;
- Direction de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Infrastructures Terrestres ;
- Direction des Transports Terrestres et Maritimes ;
- Direction des Transports Aériens et du Tourisme.

IV. DEPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL (DDS)

Commissaire : Rui Duarte BARROS

Il supervise, oriente et coordonne les politiques sectorielles communes de l'Union, dans les domaines ci-après :

- L'enseignement supérieur ;
- La formation professionnelle ;
- La santé, la protection sociale et la mutualité ;
- La promotion du rôle de la femme dans le développement économique et social ;
- Les arts et la culture ;

Le DDS regroupe les services suivants :

- Cabinet ;
- Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle ;
- Direction de la Santé, de la Protection Sociale et de la Mutualité ;
- Direction de la Promotion de la Femme ;
- Direction du Patrimoine Culturel et des Arts.

V. DEPARTEMENT DES POLITIQUES ECONOMIQUES ET DE LA FISCALITE INTERIEURE (DPE)

Commissaire : El Hadji Abdou SAKHO

Il supervise, oriente et coordonne les politiques communes de l'Union, dans les domaines ci-après :

- L'harmonisation du cadre juridique et comptable des finances publiques ;
- L'harmonisation des fiscalités intérieures, directes et indirectes ;
- Les statistiques économiques ;
- Les analyses économiques ;
- La surveillance multilatérale de la convergence et des performances des politiques macro-économiques ;
- Le suivi de la politique monétaire, des marchés financiers et de la mise en œuvre de la liberté de circulation des capitaux ;
- Le suivi et l'assistance aux Etats membres, dans le cadre de la gestion et la négociation des politiques et stratégies de réduction de la pauvreté.

Le DPE regroupe les services suivants :

- Cabinet ;
- Direction de la Surveillance Multilatérale ;
- Direction des Etudes Statistiques et Economiques ;
- Direction des Finances Publiques et de la Fiscalité Intérieure ;

VI. DEPARTEMENT DU MARCHÉ REGIONAL, DU COMMERCE, DE LA CONCURRENCE ET DE LA COOPERATION (DMRC)

Commissaire : Christophe Joseph Marie DABIRE

Il supervise, oriente et coordonne les politiques communes de l'Union, dans les domaines ci-après :

- L'élimination des obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des services et au droit d'établissement, en vue de la simplification de la vie des ressortissants et des entreprises de l'Union ;
- La stimulation de la concurrence en vue de la réduction des prix et de l'élargissement du choix proposé aux consommateurs ;
- La promotion des échanges commerciaux intra-communautaires
- Le régime préférentiel des échanges intra-communautaires ;
- L'harmonisation des fiscalités de port ;
- Le tarif extérieur commun ;
- L'élaboration et la gestion d'un code de l'évaluation en douane ;
- Les politiques commerciales ;
- Les statistiques commerciales ;
- La concurrence et la gestion du code antidumping ;
- La coopération régionale, notamment avec la CEDEAO ;



Photo de Famille des Membres entrants et sortants des Organes.

- La coopération internationale avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Le DMRC regroupe les services suivants :

- Cabinet ;
- Direction du Marché Régional et de l'Union Douanière ;
- Direction du Commerce extérieur ;
- Direction de la Concurrence ;
- Direction de la Coopération.

VII. DEPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT RURAL, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT (DDRE)

Commissaire : Ismaïl Kpandja BINGUITCHA-FARE

Il supervise, oriente et coordonne les politiques sectorielles communes de l'Union, dans les domaines ci-après :

- L'agriculture et l'élevage ;
- La pêche et la sylviculture ;
- La sécurité alimentaire ;
- La maîtrise de l'eau ;
- Le reboisement ;
- La lutte contre la désertification et l'érosion côtière ;
- La protection des ressources naturelles et de la biodiversité ;
- L'amélioration de l'environnement en milieu rural et urbain ;
- Le suivi de la mise en œuvre de la politique minière communautaire ;
- La promotion de la recherche et de l'exploitation des ressources minérales, du pétrole et du gaz ;
- La promotion des énergies nouvelles et renouvelables.

Le DDRE regroupe les services suivants :

- Cabinet ;
- Direction de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire ;
- Direction des Ressources Animales et Halieutiques ;

- Direction de l'Environnement et de l'Eau ;
- Direction des Ressources Minérales, du Pétrole et des Energies Renouvelables.

VIII. DEPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ENERGIE (DDE)

Commissaire : Guy Amédée AJANOHOUN

Il supervise, oriente et coordonne les politiques sectorielles communes de l'Union, dans les domaines ci-après :

- La promotion du secteur privé et de la compétitivité des entreprises ;
- Le suivi de la mise en œuvre de la politique industrielle communautaire ;
- L'harmonisation du cadre réglementaire des activités industrielles, notamment l'élaboration d'un code communautaire des investissements ;
- La définition des règles relatives à la propriété industrielle et à la normalisation ;
- La promotion de l'artisanat ;
- La promotion des télécommunications et des nouvelles technologies ;
- La production d'énergie et l'interconnexion des réseaux électriques ;
- La sécurité et l'optimisation des approvisionnements en hydrocarbures ..

Le DDE regroupe les services suivants :

- Cabinet ;
- Direction de l'Entreprise, de l'Industrie et de l'Artisanat ;
- Direction de la Normalisation et de la Promotion de la Qualité ;
- Direction de l'Energie, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies.

Les nouveaux titulaires des différents Départements ont procédé à la passation de service avec leurs prédécesseurs.

Bio-Express des Membres de la Commission entrants



Monsieur Guy Amédée AJANOHOUN est né le 30 Mars 1956 à Ouidah (Bénin). Il est titulaire d'une Maîtrise de Sciences Economiques (Université d'Abidjan), d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Développement et Commerce International (Université d'Abidjan), d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en Analyse Economique (Université Paris X Nanterre) et d'un Doctorat en 3ème cycle en Sciences Economiques (Université Paris X Nanterre).

Il a occupé successivement les fonctions ci-après :

- 2006 : Chargé de Mission du Président de la République du Bénin et Chef de la Cellule Macro Economique de la Présidence.
- 1999-2003 : Député à l'Assemblée Nationale du Bénin, Président de la Commission des Finances et des Echanges ;
- Député du Parlement de la CEDEAO (ABUJA NIGERIA) ;
- 1995-1996 : Ministre Secrétaire Général à la Présidence, Chargé de la Gestion du Cabinet Président de la République du Bénin
- 1991-1995 : Conseiller Economique auprès du Président de la République, Chargé du suivi des Missions du Fonds Monétaire international et de la Banque Mondiale ;
- 1990-1991 : Conseiller Economique, Chargé du suivi du Programme d'Ajustement structurel auprès du Premier Ministre de la République du Bénin ;
- 1985-1986 : Chef Service au Ministère du Commerce, Chargé de la promotion des produits béninois sur le Marché International ;

Monsieur Guy Amédée AJANOHOUN a également mené une carrière universitaire, notamment :

- 1996-1999 : Professeur Assistant d'Economie, Chargé des cours de politique économique et de stratégies de développement

économique à l'Université du Bénin ;

- 1986-1990 : Professeur Assistant d'Economie, chargé des cours de Stratégies et Politiques de Développement Université du Bénin ;

Il a aussi mené des activités de consultant :

- 2006 : Formateur international avec CRDI et le Centre Parlementaire Canadien ;
- 2000-2003 : Consultation avec le PNUD-BENIN dans le cadre du Projet de Développement de Réseau Parlementaire pour le NEPAD (Cotonou et Abuja) ;
- Formateur International avec le Centre Parlementaire Canadien et Institute for Policy Alternatives du Ghana ;
- Consultant International avec le PNUD-NEW YORK.



Monsieur Christophe Joseph Marie DABIRE est né le 27 août 1948 à Koudougou (Burkina Faso). Il titulaire d'une Licence ès Sciences Economiques, Option Administration Economique Privée (Université de Bordeaux/France), d'un Diplôme d'Etudes Approfondies 3è Cycle de Sciences Economiques (DEA), option Rationalisation des Choix Politiques Economiques (université des Sciences et Techniques de Lille/France) et d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS), option Pratique de l'Organisation et du Contrôle de Gestion (Institut Régional de Gestion, Bordeaux/France).

Il a occupé les fonctions ci-après :

- De 2000 à 2007 : Monsieur Christophe Joseph Marie DABIRE était Député à l'Assemblée Nationale où il présidait depuis 2002, la Commission des Finances et du Budget.
- 1997 - 2000 : Ministre des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- 1994 à juin 1997 : Ministre de la Santé ;
- 1992 - 1994 : Ministre de la Santé, de l'Action Sociale et de la Famille ;
- 1992- 1992 : Secrétaire Permanent du Secrétariat Technique Permanent des Programmes d'Ajustement Structurel au Ministère des Finances et du Plan ;

-1988 – 1992 : Directeur Général de la Coopération au Ministère du Plan et de la Coopération ;

-1987 à 1988 : Directeur des Etudes de la Planification au Ministère de la Planification et du Développement Populaire ;

- 1984 – 1987 : Directeur des Etudes et des Projets au Ministère chargé du Plan ;

-1982 – 1984 : Chef de Service Infrastructures et Equipements Administratifs à la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère du Plan et de la Coopération.

-1981 – 1982 : Chargé de dossiers infrastructures et communications à la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de l'Economie et du Plan.

Monsieur Christophe Joseph Marie DABIRE est Officier de l'Ordre National du Burkina Faso.



Monsieur Ismaïl Kpandja BINGUITCHARE est né le 15 Mars 1952 à Bassar (Togo). Il est titulaire d'une Maîtrise ès Sciences Appliquées Hydraulique/Hydrologie (l'Université LAVAL, Faculté des Sciences et de Génie – Québec/CANADA) et d'un diplôme d'Ingénieur Génie Civil - Option Hydraulique (Université LAVAL, Faculté des Sciences et de Génie – Québec/CANADA).

Il a occupé successivement les fonctions ci-après :

- 1996 à ce jour: Directeur Général de la Société Togolaise des Eaux ;
- 1994-1995 : Ministre de l'Emploi, du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales ;
- 1993 : Conseiller Technique du Ministre de l'Equipement ;
- 1992 : Ministre de l'Environnement ;
- 1985-1991 : Directeur de Cabinet du Ministre de l'Equipement, des Mines et des Postes et Télécommunications ;
- 1984 : Chef Division Energie à la Direction de l'Hydraulique et de l'Energie ;
- 1978-1983 : Directeur Régional de l'Hydraulique (Région Sud) ;

Autres activités:

- 2004-2006: Président du Conseil Scientifique et Technique (CST) de l'Association Africaine de l'Eau (AAE) ;
- 1985 à ce jour: Enseignant à l'Ecole Africaine des Métiers d'Architecture et d'Urbanisme (EAMAU) ;
- Membre de l'Association Internationale de l'Eau (AIE/IWA).

Passation de service entre les Membres de la Commission entrants et sortants en images



Passation de service entre le Commissaire sortant, précédemment chargé du Département des Politiques Economiques, M. Frédéric A. KORSAGA et M. El Hadji Abdou SAKHO, Commissaire chargé du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure, en présence du Conseiller Juridique de



Passation de service entre le Commissaire sortant, précédemment chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire, des Infrastructures, des Transports et des Télécommunication, M. Tchaa-Kozah TCHALIM et le Commissaire chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire, des Transports et du Tourisme, M. Ibrahim TAMPONE, en présence du Conseiller Juridique de la Commission.



Passation de service entre le Commissaire sortant, précédemment chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire, des Infrastructures, des Transports et des Télécommunication, M. Tchaa-Kozah TCHALIM et le Commissaire chargé du Département du Développement de l'Entreprise, des Télécommunications et de l'Energie, M. Guy Amédée AJANOHOUN., en présence du Conseiller Juridique de la Commission.



Passation de service entre le Commissaire précédemment chargé du Département du Développement Rural et de l'Environnement, M. Essou ANSOU et le Commissaire chargé du Département du Développement Rural, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, M. Ismaïl Kpandja BINGUITCHARE, en présence du Conseiller Juridique de la Commission.



Passation de service entre le Commissaire précédemment chargé du Département des Fonds Structurels et de la Coopération Internationale, M. Jérôme BRO GREBE et le Commissaire chargé du Département du Marché Régional, du Commerce, de la Concurrence et de la Coopération, M. Christophe Joseph Marie DABIRE, en présence du Conseiller Juridique de la Commission.



Passation de service entre le Commissaire chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire, des Transports et du Tourisme, M. Ibrahim TAMPONE et le Commissaire chargé du Département de l'Entreprise, des Télécommunications et de l'Energie.



Passation de service entre le Commissaire précédemment chargé du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure, M. El Hadji Abdou SAKHO le Commissaire chargé du Département du Marché Régional, du Commerce, de la Concurrence et de la Coopération, M. Christophe Joseph Marie DABIRE, en présence du Conseiller Juridique de la Commission.



Passation de service entre le Commissaire sortant, précédemment chargé du Département des Politiques Economiques, M. Frédéric A. KORSAGA et la Présidence de la Commission représentée par le Directeur de Cabinet, M. Hamza CISSE, en présence du Conseiller Juridique de la Commission.



Passation de service entre la Présidence de la Commission représentée par le Directeur de Cabinet, M. Hamza CISSE et le Commissaire chargé du Département des Services Administratifs et Financiers, M. Jérôme BRO GREBE, en présence du Conseiller Juridique de la Commission.